

Exercice 2010 - Budget Principal - Affectation des résultats de l'exercice 2009 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal vient de voter le compte administratif de la collectivité pour l'exercice 2009.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2009 du Budget Principal sont les suivants :

↳ Section d'investissement

Réalisations 2009 :

Dépenses réalisées	- 122 901 011,08 €
Recettes réalisées	+ 105 535 575,36 €
(1)	- 17 365 435,72 €

Restes à réaliser 2009 :

Dépenses à reporter	- 24 047 796,00 €
Recettes à reporter	+ 21 415 952,00 €
(2)	- 2 631 844,00 €
Besoin d'autofinancement global (1)+(2)	- 19 997 279,72 €

Le programme d'investissement 2009 fait apparaître au 31 décembre 2009 un besoin d'autofinancement complémentaire de 19 997 279,72 €.

↳ Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 :

Dépenses réalisées	- 147 731 414,30 €
Recettes réalisées	+ 176 231 558,91 €
Excédent de fonctionnement	+ 28 500 144,61 €

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2009 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2010 voté le 25 février 2010.

Propositions

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2010, à savoir :

☞ 19 997 279,72 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2009.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes de 19 997 279,72 € au chapitre 10.01/1068 CS 20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

☞ 8 502 864,89 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes au chapitre 002.01/002 CS 20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.

EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

II - Présentation générale du budget	II
Vue d'ensemble	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	147 731 414,30	G	167 728 686,94
	Section d'investissement	B	106 347 472,88	H	105 535 575,36
			+		+
Reports de l'exercice N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	8 502 871,97
	Reports en section d'investissement (001)	D	16 553 538,20	J	
			(si déficit) =		(si excédent) =
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D	270 632 425,38	G+H+I+J	281 767 134,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	24 047 796,00	L	21 415 952,00
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	24 047 796,00	K+L	21 415 952,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	147 731 414,30	G+I+K	176 231 558,91
	Section d'investissement	B+D+F	146 948 807,08	H+J+L	126 951 527,36
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	294 680 221,38	G+H+I+J +K+L	303 183 086,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap./art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 047 796,00	21 415 952,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		3 945 952,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 066,00	17 470 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 514 453,00	
204	Subventions d'équipement versées	2 064 803,00	
21	Immobilisations corporelles	6 018 391,00	
23	Immobilisations en cours	13 199 493,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	248 590,00	
27	Autres immobilisations financières		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT)